

Vendredi le 2 février 2024

À qui de droit,



En début de semaine, Danielle Smith, première ministre de l'Alberta, a annoncé que la province interdira aux jeunes de l'Alberta d'accéder à des soins médicaux visant à confirmer leur genre, dévoilera de force l'identité trans des élèves à leurs parents, imposera un veto parental sur l'utilisation du nom et du pronom choisis jusqu'à l'âge de 16 ans, autorisera explicitement la discrimination transphobe dans le sport, et imposera un choix parental pour toute discussion de santé sexuelle ou de diversité de genre à l'école. Les changements proposés sont résumés dans [cet article](#). Du point de vue médical, les soins médicaux fondés sur des preuves et internationalement reconnus auxquels Smith propose de supprimer l'accès sont nécessaires pour les personnes trans et non-binaires. La transphobie a des conséquences connues qui mettent la vie en danger pour les jeunes concerné·es, y compris un risque plus élevé de suicide et d'autres conséquences importantes pour la santé mentale d'une population déjà lourdement touchée par la pandémie de la COVID-19. L'Association canadienne des étudiant·es 2SLGBTQ+ en médecine (ACÉQM), un réseau d'étudiant·es en médecine 2SLGBTQ+ et d'allié·es qui se consacrent à l'éducation et à la défense de la santé des personnes queer et trans, condamne ces changements de politique qui empêcheront des soins de santé inclusifs et équitables pour les jeunes 2SLGBTQ+.

Ces changements réduisent l'autonomie corporelle des personnes trans et non binaires, entravent l'accès à un domaine entier de soins médicaux pour les Albertain·es transgenres et minent une relation déjà fragile entre le système médical et un groupe entier de patient·es hautement marginalisé·es. L'annonce de Mme Smith représente un nouvel empiètement sur l'autorité et l'autonomie de la profession médicale par des politicien·es, profitant d'une guerre culturelle croissante autour des identités trans. La première ministre albertaine a annoncé ces changements puis a déclaré dans un communiqué subséquent qu'elle ne souhaitait pas politiser la santé des personnes trans. Il est hypocrite de considérer ces changements comme apolitiques, car il ne fait aucun doute qu'ils porteront atteinte aux droits fondamentaux des personnes trans. Son mépris flagrant des graves répercussions de ces changements sur la vie des personnes trans et du potentiel réel d'augmentation des taux de détresse, voire de suicide, est profondément préoccupant. En outre, ces changements ne contribueront pas, comme le prétend Mme Smith, à attirer en Alberta des chirurgien·nes désirant pratiquer des soins d'affirmation de genre. Les étudiant·es en médecine et les résident·es sont très sensibles au paysage politique lorsqu'il s'agit de choisir nos spécialisations et nos sites de formation, et nous n'avons entendu que du mépris pour ces politiques de la part des résident·es intéressé·es par des soins d'affirmation de genre. Les changements proposés causeront des préjudices évitables aux jeunes trans albertain·es et n'augmenteront pas le recrutement des professionnel·les de santé nécessaires pour soutenir la santé des albertain·es.

Mme Smith a affirmé que les soins d'affirmation du genre, y compris les bloqueurs de puberté, impliquent "des décisions permanentes et irréversibles concernant le sexe biologique d'une personne alors qu'elle est encore jeune," ce qui "peut sérieusement limiter les choix de cet enfant à l'avenir" [NDLR : notre traduction libre]. Ces déclarations sur les bloqueurs de puberté sont factuellement inexactes, car l'effet de ces médicaments est totalement réversible, interrompant la puberté seulement durant le traitement (WPATH

Standards of Care, 8e version, 2022). Les bloqueurs donnent aux jeunes le temps de décider s'ils veulent suivre une thérapie hormonale ou une intervention chirurgicale pour affirmer leur genre plus tard. Le développement pubertaire des caractéristiques sexuelles secondaires peut être empêché par l'utilisation de bloqueurs de puberté et, plus tard, d'une thérapie hormonale. Empêcher et retarder l'accès à ces traitements peut permettre le développement de caractéristiques sexuelles secondaires qui aggravent la dysphorie de genre et compliquent les changements d'affirmation de genre désirés, entraînant des interventions chirurgicales évitables et des conséquences sérieuses sur le bien-être mental et physique des personnes trans.

Mme Smith a proposé une politique dangereuse en imposant des limites et des règles à l'utilisation par les jeunes trans et non-binaires d'un nom et des pronoms choisis à l'école. La transition sociale par l'utilisation de vêtements, de nouveaux noms et pronoms, ainsi que la modification des documents juridiques, est toujours la première ligne des approches d'affirmation de genre pour les jeunes trans et non-binaires. Dans un monde idéal, la transition sociale est sûre et entièrement réversible. Cependant, de nombreux foyers ne sont pas des espaces sûrs où les jeunes peuvent exprimer librement une identité de genre non-cis. Donc, le fait de dévoiler de force l'identité des élèves à leurs parents ou tuteur·rices peut provoquer ou amplifier le stress, l'anxiété ou la dépression, et placer ces élèves dans un environnement de logement beaucoup moins sécuritaire. L'adolescence est une période d'exploration de l'identité, et de nombreux jeunes n'ont pas le privilège de pouvoir le faire chez eux. Les écoles contribueront désormais davantage à perpétuer des points de vue discriminatoires qui empêcheront les étudiants trans et non-binaires d'avoir accès à un endroit sûr pour exprimer leur individualité, une partie cruciale de l'adolescence que les autres étudiant·es cisgenres continueront de vivre.

L'ACÉQM condamne et s'oppose fermement à ces changements de politique oppressifs et menaçants qui, s'ils se concrétisent sous la forme annoncée cette semaine, nuiront considérablement aux communautés 2SLGBTQ+ de l'Alberta. Nous demandons à nos allié·es de défendre les jeunes trans de l'Alberta et des autres provinces où des mouvements anti-trans similaires se produisent, et de dénoncer dans les termes les plus forts ces attaques contre le droit des enfants à grandir heureux·ses, en sécurité et en bonne santé.

Signé par le comité directeur de l'ACÉQM au nom de nos membres, ce 2e jour de février 2024.



Douglas M. Lebo, MPH (iel, accords masculins)
Responsable de l'administration
Représentant, Université de Montréal



Tara Freeman (elle)
Co-responsable de l'éducation et du plaidoyer
Représentante, University of Alberta



Erin Tetreau (iel, accords féminins)
Responsable des communications
Représentante, University of Calgary



Nadia Boukina (iel, accords féminins)
Co-responsable du développement de ressources
Représentante, University of British Columbia